



# DOSSIER D'INSCRIPTION BTS APPRENTISSAGE Année scolaire 2025 – 2026

Vous êtes admis en **1<sup>ère</sup> année BTS par APPRENTISSAGE**

**DOSSIER** à retourner **COMPLET** par voie postale à :

Lycée Victor Bérard

SECRETARIAT BTS apprentissage

35 Quai Aimé Lamy BP 70087 - 39403 Morez cedex

- Avant le lundi 7 juillet 2025 pour les élèves déjà bacheliers
- Dès les résultats du baccalauréat pour les autres candidats

**! Si vous avez candidaté en BTS sous statut scolaire dans Parcoursup - merci d'annuler votre candidature afin de libérer la place pour un autre candidat.**

## Documents à fournir pour valider votre inscription

- La fiche de renseignements (à compléter)
- L'autorisation pour l'utilisation de l'image (à signer)
- La fiche d'urgence non confidentielle (à compléter)
- 1 photo d'identité pour la carte de restauration scolaire
- La copie de la carte d'identité recto-verso sur la même page « lisible » et en cours de validité
- La copie de la journée de défense et de citoyenneté (JDC, JAPD) ou du recensement
- Un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) au nom de l'apprenti
- Le relevé des notes du baccalauréat

## Documents facultatifs

- Adhésion à la caisse de solidarité : un chèque de 3€ libellé à l'ordre de l'agent comptable
- Maison des Lycéens et Étudiants (MDL) : coupon d'adhésion accompagné d'un chèque de 11€ libellé à l'ordre de la MDL

# CONSIGNES POUR L'APPRENTISSAGE

Vous êtes admis en section de BTS par apprentissage au lycée Victor Bérard de Morez.

Vous devez **informer dès à présent votre maître d'apprentissage** de votre admission et lui demander de procéder à l'établissement du contrat d'apprentissage. Vous lui transmettez le calendrier de présence en UFA (lycée de Morez) et en entreprise consultable également sur le site du lycée de Morez.

## Le contrat :

Le contrat d'apprentissage sera établi par le maître d'apprentissage suivant les instructions fournies sur le site internet du CFA académique de Franche Comté à l'adresse suivante :

<https://cfa-academique-fcomte.fr/mediatheque/>

- Document cerfa contrat d'apprentissage à compléter

L'envoi du contrat par courrier n'est pas nécessaire, un envoi par mail à l'adresse [contrat-apprenti@cfa-academique-fcomte.fr](mailto:contrat-apprenti@cfa-academique-fcomte.fr) est suffisant, les démarches avec l'OPCO se font de façon dématérialisées.

Le CFA vérifie le contrat, le valide et rédige la convention de formation.

Les documents sont envoyés en retour à l'employeur pour qu'il puisse finaliser ses démarches auprès de l'OPCO. C'est le dépôt de ces documents, signés de tous et validés par le CFA, auprès de l'OPCO qui initie le versement de l'aide pour l'entreprise.

Une « carte d'étudiant des métiers » vous sera remise par le lycée.

## Les absences :

L'assiduité aux cours est une condition primordiale à la réussite de l'apprenti(e).

Par conséquent, aucune absence injustifiée ne sera tolérée.

L'absence justifiée (maladie, convocation administrative) fera l'objet de la présentation obligatoire d'un justificatif auprès de la vie scolaire.

**Toute absence pourra être sanctionnée par le maître d'apprentissage d'une retenue de salaire.**

## POUR VOTRE INFORMATION :

- Le site internet du lycée de Morez  
<http://www.lycee-morez.fr>
- Le CFA académique de Franche Comté consultable en ligne  
<https://cfa-academique-fcomte.fr/>
- Le portail de l'alternance consultable en ligne  
[https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/)
- Information jeunes Hauts de Bienne / logement :  
Point Information Jeunesse consultable en ligne : <http://ijmorez.jeunes-fc.com>

## DATES DE RENTRÉE 2025

Classes	Jour de rentrée	Heure de rentrée	Intervention équipe de direction Amphi Monneret	Reprise de l'EDT habituel
BTS 1 <sup>ère</sup> apprentis TSO14	Lundi 1 <sup>er</sup> septembre	7h55	14h00- 15h00	Mardi 2 septembre 7h55
BTS 2 <sup>ème</sup> année TSO24			13h30	
BTS 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année apprentis CIM1 et CIM2	Lundi 8 septembre	7h55	9h00-9h30	Lundi 8 septembre 9h30